

Nombre de conseillers :  
En fonction : 15  
Présents : 13  
Votants : 13

## PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

27 février 2023 à 19 heures

Date de la convocation :  
21 février 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-sept février, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de Lantignié, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à la mairie, sous la présidence de Jean-Michel TOURNISSOUX, Maire.

Présents : Jean-Michel TOURNISSOUX - Laurent JAMBON - Valérie BEAUMONT - Gérard AUGAY - Marie-Odile PELISSIER - Jean-Claude FOUREZ - Cyndie JEAN - Joffrey DUBOST - Yann BAIMA - Céline DUMAS - Florence COLLONGE - Eric REISET Julie DESCROIX.

Excusés : Gilles DUFOUR - Bruno JAMBON.

Mme Céline DUMAS est désignée secrétaire de séance.

### Ordre du jour :

Approbation du procès-verbal de la séance précédente  
Informations sur les décisions prises par délégation  
Assistance à maîtrise d'Ouvrage pour les projets de restauration de la salle des sports et du bâtiment du CEP  
« Gérer mes biens immobiliers »  
Durée des concessions cimetièrre  
Dossier d'aide sociale  
Point sur la modification n°3 du PLU  
Point sur les travaux des commissions communales  
Questions diverses.

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut valablement délibérer.

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION

Le procès-verbal de la réunion du 31 janvier 2023 est approuvé à l'unanimité.

### INFORMATION SUR LES DÉCISIONS PRISES PAR DÉLÉGATION

Absence de décision prise par le Maire dans le cadre des délégations consenties par l'assemblée.

### ASSISTANCE À MAÎTRISE D'OUVRAGE POUR LES PROJETS DE RESTAURATION DE LA SALLE DES SPORTS ET DU BÂTIMENT DU CEP

Dans le cadre de la convention MIAC RPE (Mission Intercommunale d'Aide aux Communes pour une Rénovation Énergétique), la CCSB accompagne la commune dans ses projets de requalification de la salle des sports et du bâtiment du CEP. Une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour un marché de maîtrise d'œuvre et l'établissement d'un programme maîtrisé est nécessaire pour mener à bien les deux projets exemplaires en matière énergétique et de grande envergure pour notre village.

Elle sera financée par la CCSB avec le fonds de concours attribué pour la rénovation performante des bâtiments publics. La Communauté de Communes a lancé une consultation pour rechercher un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour effectuer cette mission. Un devis du bureau d'étude ACS sélectionné par la CCSB est présenté. Le conseil municipal approuve.

## « GÉRER MES BIENS IMMOBILIERS »

Madame Beaumont explique que l'État a mis en place un nouveau service « Gérer mes biens immobiliers » qui permet aux propriétaires particuliers ou professionnels de consulter les caractéristiques de l'ensemble de leurs biens immobiliers bâtis et de lancer et suivre les démarches fiscales de façon simplifiée et sécurisée. Ce service se trouve sur le site Impots.gouv. De même, dans le cadre de travaux, un accompagnement sera fait tout au long des constructions ou des aménagements jusqu'à la déclaration foncière à l'achèvement des travaux. Une information sera faite directement par le trésor public auprès des contribuables. La commune diffusera l'information sur ses supports par le site internet et Panneapocket.

## DURÉE DES CONCESSIONS CIMETIÈRE

Par délibération en date du 03/11/2020, le conseil municipal a fixé les durées des concessions cimetière et columbarium à 20 ans. Cependant, conformément à l'article L.2223-14 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), la durée légale d'une concession cimetière ne peut être que de 30 ans, 50 ans ou perpétuelles (pour les anciennes concessions). Il convient de régulariser.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- FIXE la durée des concessions cimetière et columbarium à 30 ans (les concessions qui ont été délivrées pour 20 ans sont prolongées de 10 ans, sans supplément de prix),
- FIXE le prix des concessions cimetière à 250 € le mètre carré,
- DIT que ce tarif et cette durée seront applicables à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023,
- RAPPELLE que le prix de la concession columbarium est de 1000 €, le prix de la 2<sup>ème</sup> urne et des suivantes dans une même case à 100 €.

## DOSSIER D'AIDE SOCIALE

Madame Collonge informe que la commission sociale a examiné la demande d'aide sociale de Madame et Monsieur Roger Chassagne pour la prise en charge d'un mois de leur loyer car le couple se trouve en difficulté financière. Les conjoints se sont retrouvés tous les deux en congé maladie avec des retards de versements d'indemnités journalières. Le dossier relatif à leurs ressources et charges financières a été examiné par la commission sociale. Il est proposé au conseil municipal d'octroyer exceptionnellement une aide de 500 € pour leur venir en aide.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DÉCIDE d'accorder, à titre exceptionnel, une aide de 500 € à Madame et Monsieur Roger Chassagne
- DIT que cette somme sera inscrite au compte 65885 Secours du Budget primitif 2023.

## POINT SUR LA MODIFICATION N°3 DU PLU

Monsieur le Maire explique que les propriétaires de vignes ont été convoqués à une réunion publique le 22 mars dernier pour les informer de la création de zones Agricoles Strictes dans le PLU. Un premier repérage des zones à inscrire en AS a été effectué par la commission urbanisme et pouvait être modifié sur place. La réunion s'est déroulée avec de bons retours des propriétaires satisfaits d'avoir été consultés. L'inventaire du patrimoine vernaculaire est en cours (puits, four à pain, croix, ...).

## POINT SUR LES TRAVAUX DES COMMISSIONS COMMUNALES

### ○ Personnel communal

Madame Dumas signale que les entretiens professionnels 2022 sont terminés.

### ○ Social

Madame Collonge propose que si des projets de collecte sont organisés localement en faveur des réfugiés du tremblement de terre de Turquie, la commission sociale s'investirait.

o **École**

Madame Pelissier explique que l'équipe de la direction de services départementaux de l'Éducation nationale du Rhône chargée de l'évaluation de l'école est venue visiter le bâtiment et s'entretenir avec le personnel enseignant et d'encadrement.

Le fournisseur des repas de la cantine a été rencontré pour un échange sur les prestations fournies et pour effectuer un bilan sur l'année écoulée.

**QUESTIONS DIVERSES**

- Lors de la réunion avec les propriétaires de vigne, le fléau de la flavescence dorée a été abordé en exposant les problèmes sanitaires rencontrés sur les plants et les moyens de lutte.
- Des réflexions sont en cours sur les animations à prévoir autour du passage du Tour de France.
- La prochaine Commission des Maires de la Communauté de Communes Saône Beaujolais est prévue à Lantignié le 2 mars avec pour ordre du jour le projet de piscine intercommunal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 45.

N° de délibération	Objet
DCM/2023/02/27//01	Durée et tarif des concessions cimetièrre
DCM/2023/02/27//02	Aide sociale exceptionnelle

La secrétaire de séance : Céline DUMAS



Le Maire, Jean-Michel TOURNISSOUX



Procès-verbal mis en ligne et affiché le : 14 AVR. 2023